



Création entreprise avec une associée-gérante marocaine sans visa

Par **ser12val**, le **04/11/2008** à **21:15**

Bonjour, rn rnJ'ai le projet de créer une entreprise de distribution de produits de beauté du Maroc (savon noir, huiles d'argan, ...) à destination de salons d'esthétique. rnJ'aurai comme associée-gérante une esthéticienne marocaine. rn rnEn fait je ne serais que le "financier", mon associée, qui serait aussi gérante, gèrera entièrement la société. Elle possède les contacts au Maroc, parle arabe, et connaît les produits et saura donc les "vendre" auprès des instituts en France. De plus je conserverais mon activité salariale. rn rnJe crains que l'on me dise "ok pour le visa" si elle est associée-gérante (ce qui est différent d'être salariée) mais il faut qu'elle ait signé au registre du commerce...mais elle ne pourrait signer sans être en France ! rn rnJe crains également que l'on doive créer la société AVANT la demande de visa...mais si ce visa est refusé la société n'a plus lieu d'être car étant salarié je ne pourrais la gérer. rn rnA savoir que mon associée serait hébergée chez sa sœur (à donc un hébergement) et que sa sœur et moi serions garants, et qu'elle disposerait d'une mutuelle. rn rnPensez-vous que dans un tel cas l'obtention du visa est possible ? Sachant que ce serait elle la vraie gérante de la société (je ne suis que financier) ?? rn rnJe m'en inquiète car les règles d'obtention de visa depuis le Maroc sont devenues extrêmement difficiles ! rnD'avance merci.

Par **avocat droit public**, le **05/11/2008** à **20:56**

Votre question va au-delà de l'information juridique proposée par ce site. rn rnEric HALPERN rnAvocat à la Cour rn rn<http://www.cabinet-halpern.com>

Par **allaoua**, le **06/11/2008** à **14:32**

je suis française d'origine algérienne et je compte m'installer au maroc pour le même projet que vous. j'aimerais être la gérante de votre boutique. j'ai en ma possession tout ce que vous attendez mais aussi énormément de contact que ce soit dans les hôtels ou même des particuliers qui attendent ça avec impatience car au maroc le marché est très porteur. avez-vous décidé dans quelle ville vous voulez installer le commerce? je serai vraiment intéressée de discuter avec vous. de plus les produits de beauté c'est mon métier

Par **ser12val**, le **06/11/2008** à **19:26**

Merci mais j'ai trouvé déjà l'associée-gérante et la société serait basée en France (importation des produits de Maroc en France et commercialisation en France) Aucune réponse !!!?????

Par **yve**, le **23/11/2008** à **18:59**

message à ALLAOU Et bien tu ne fais pas honneur à l'Algérie de vouloir proposer tes services en résumé voler le travail de la marocaine qui est au maroc, tu ne réponds pas à la question de monsieur mais d'une façon arrogante de vouloir voler le travail d'une femme qui n'est pas en France MEME si je suis un investisseur très fortuné ton arrogance et ta mesquinerie d'arriviste m'ont fait fuir. De plus je ne juge pas mais je m'investirai avec une marocaine et certainement pas une algérienne comme toi. Heureusement investisseur sérieux et honnête reste sur ces positions et ne se fait pas avoir comme un petit imbécile par tes services sans scrupule. merci monsieur le financier d'avoir été juste, sérieux et resté avec votre gérante du maroc bonne chance et toi femme ALLAOU algérienne revois ton éducation et conscience de femme affamée de argent et surtout sans scrupule si qqn te finance tu vas le ruiner et le rouler sans pitié. pauvre fille/femme de pacotille

Par **salim16000**, le **23/11/2008** à **19:40**

à yvernu mais pas tout le monde dans le même sac, c'est pas tout les algériens de argent, tu connais cette femme pour parler comme ça, ou je pense tu cherches ?????? peut être, c'est pas tout les algériens comme ça, c'est sûr tu as un problème avec un algérien calme toi un peut.

Par **lulu**, le **29/11/2008** à **23:42**

bonsoir ser12val moi aussi aimerais faire la même chose que toi alors si tu as des réponses à tes questions tu pourras peut être m'aider aussi merci d'avance

Par **ser12val**, le **29/11/2008** à **23:50**

J'aimerais bien vous aider mais je n'ai eu AUCUNE REPONSE !!!!
Les seuls avocats qui m'int adressés un mail c'était pour me dire...venez consulter et payer
Juste pour une info
Je désespère d'avoir une réponse !!!

Par **lulu**, le **30/11/2008** à **10:15**

bonjour merci de m avoir repondu meme si vous avez pas de reponse pour moi de mon coter
vais chercher aussi et des que j apprend un truc qui pourrais vous aider aussi je vous envoie
un message il faut tenir bon sa vas pas etre facile mais ont vas y arriver courage